

GRAND PRIX DES CHANALETs

16 & 17 mars 2024 – Golf des Chanalets Bourg-lès-Valence

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la **FFGolf** et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CALENDRIER

Clôture des inscriptions : **Vendredi 1^{er} mars 2024.**

Publication Liste des inscrits et Liste d'attente : **Mercredi 6 mars 2024.**

Publication des départs : **Jeudi 14 mars 2024.**

CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte aux joueuses et joueurs amateurs :

- Licenciés à la Fédération Française de Golf, avec, à la date du contrôle des inscrits, une licence active, un certificat médical ou questionnaire santé, de l'année en cours, enregistré et un droit de jeu fédéral acquitté.
- Licenciés dans une fédération étrangère reconnue, avec une licence active et un certificat médical de l'année en cours fourni lors de l'inscription.

Limitation d'Index

- Joueuses dont l'index est inférieur ou égal à 14,4.
- Joueurs dont l'index est inférieur ou égal à 11,4.

Cette limite d'index s'applique uniquement aux joueurs qui ne rentrent dans le champ qu'à partir de ce critère.

FORMULE DE JEU

36 trous Stroke-Play en Individuel Brut – 18 trous par jour.

Séries - Marques de départ

Une série Dames : Départs des repères IV (bleu).

Une série Messieurs : Départs des repères II (blanc).

Départage

En cas d'égalité pour la première place pour chaque catégorie, les joueurs concernés partent en play off « trou par trou » sur le ou les trous désignés par le Comité d'Epreuve.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques, manque de visibilité, ...), le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.

ENGAGEMENT

Inscriptions

Les inscriptions se font par courrier, accompagné du droit d'engagement, adressé au Golf des Chanalets.



Droits d'engagement

- | | | | |
|--------------------------------|------|----------------|------|
| • Joueurs de 25 ans et plus: | 90 € | Abonnés Golf : | 45 € |
| • Joueurs de 19 à 24 ans : | 65 € | Abonnés Golf : | 35 € |
| • Joueurs de moins de 19 ans : | 50 € | Abonnés Golf : | 25 € |

Un joueur ou une joueuse, qui possède une licence française, mais qui s'inscrit en tant que non licencié FFGolf à un Grand Prix ne pourra pas bénéficier des réductions tarifaires ci-dessus.

Clôture des engagements

Seule la date de réception des inscriptions est prise en compte dans l'établissement de la liste officielle. Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Liste des inscrits

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation (licence, certificat médical et droit de jeu fédéral) 7 jours avant le début de l'épreuve, sont retirés de la liste des inscrits.

Nombre de joueurs

Joueurs autorisé : Nb max	Dames : Nb mini (hors WC)	Wild cards : Nb max autorisé
108	30	11

10% du champ de joueurs est réservé aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au mérite amateur ou par leur index.

Les joueurs et joueuses sont retenus dans l'ordre suivant :

- Les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames.
- Le classement au Mérite National Amateur.
- L'index.
- La date d'arrivée des inscriptions.

ORGANISATION

Entraînement

La journée officielle de reconnaissance du parcours est fixée la veille de la compétition.
Une reconnaissance du parcours gratuite : 6 jours avant le début de l'épreuve.

Tirage des départs

La liste d'entrée, dans l'ordre des joueurs retenus, est découpée en 4 blocs égaux (bloc 1 premiers retenus à bloc 4 derniers retenus).

Le tirage des départs se fait de la manière suivante :

- Lors du 1^{er} tour, faire jouer le bloc 2, puis le bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis bloc 4.
- Lors du 2^{ème} tour, dans l'ordre inverse des résultats.

Prix et Remise des Prix

Les trois premiers de chaque série sont primés.

La remise des prix, suivi d'un cocktail, est organisée 30 minutes après la rentrée des derniers joueurs.



GRAND PRIX DES CHANALETs

BULLETIN D'ENGAGEMENT

CONDITION DE PARTICIPATION

Le joueur doit avoir, à la date de clôture des inscriptions, pris sa licence de l'année en cours, acquitté le droit de jeu fédéral et enregistré son certificat médical ou son questionnaire santé de l'année en cours.

INSCRIPTION

A retourner par 1^{er} mars 2024.

Golf des Chanalets
1812 Route Amiral Marc de Joybert
26500 Bourg Les Valence

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

NOM PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

CLUB :

NUMERO DE LICENCE FFG :

INDEX :

CLASSEMENT MONDIAL :

CLASSEMENT MERITE :

LICENCE OR JEUNES (OUI – NON) :

TEL :

@MAIL :

DROITS D'ENGAGEMENT

- | | | | |
|--------------------------------|------|----------------|------|
| • Joueurs de 25 ans et plus: | 90 € | Abonnés Golf : | 45 € |
| • Joueurs de 19 à 24 ans : | 65 € | Abonnés Golf : | 35 € |
| • Joueurs de moins de 19 ans : | 50 € | Abonnés Golf : | 25 € |

Un joueur ou une joueuse, qui possède une licence française, mais qui s'inscrit en tant que non licencié FFGolf à un Grand Prix ne pourra pas bénéficier des réductions tarifaires ci-dessus.